



PROJET PÉDAGOGIQUE DE L'ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT 11/13 ANS

Du mardi 12 septembre 2023
au samedi 06 juillet 2024



Le projet pédagogique met en œuvre le projet éducatif de l'organisateur, il en précise les conditions de réalisation dans un document élaboré en concertation avec les personnes qui animent l'Accueil. Il est conçu comme un contrat de confiance entre l'équipe pédagogique, les intervenants, les parents et les mineurs sur les conditions de fonctionnement et sert de référence tout au long de l'action.

Le projet permet de donner du sens aux activités proposées et aux actes de la vie quotidienne. Il aide à construire les démarches pédagogiques. Les préoccupations de l'organisateur y sont repérées.



L'organisateur

Les orientations du Centre Le Lac ne peuvent que s'appuyer sur des réalités. Elles doivent tendre à prendre en compte, de façon positive, les pratiques des enfants et des jeunes, leur sensibilité particulière.

C'est ainsi que le Centre Le Lac ne doit pas rompre avec ce qui fait la vie des jeunes 11 mois sur 12. Le Centre n'est pas une île déserte dans laquelle les jeunes se trouveraient subitement transportés. Tout lien avec le milieu extérieur étant coupé, il n'y a pas de cloison étanche qui puisse l'isoler du monde. Il ne doit pas constituer un milieu artificiel, sans consistance, ignorant de la réalité.

Pour autant, le Centre Le Lac constitue un milieu spécifique qui a ses qualités propres, sa richesse particulière que lui seul peut avoir : il s'agit d'un milieu autre que le milieu scolaire. Le Centre Le Lac doit être le prolongement et le complément des autres milieux dans lesquels évoluent les jeunes.

Mais si le Centre Le Lac n'est pas la famille, nous ne pouvons ignorer que celle-ci existe.

Nous devons tenir le plus grand compte des parents.

Ce sont eux, en effet, qui nous confient leurs jeunes, c'est-à-dire ce qu'ils ont de plus cher. Ils le font avec confiance et nous ne devons pas trahir cette confiance. Aussi devons-nous toujours avoir à l'esprit la volonté des parents, la respecter, mais aussi nous poser la question : que penseraient les parents de telle action ? L'accepteraient-ils ? La condamneraient-ils ? Cette pensée ne doit pas être paralysante, mais elle doit nous conduire à penser nos actions en fonction de la perception que les parents peuvent en avoir.

En fonction de la manière dont les jeunes vivent et ressentent leur vie, les questions qu'ils posent doivent être abordées dans un esprit responsable, fuyant tout dogmatisme, suscitant esprit critique et réflexion. Il ne peut s'agir que d'une pédagogie fondée sur le respect, les connaissances et la réflexion, une pédagogie ayant pour unique souci de contribuer à former un homme qui possédera toujours davantage d'outils pour se reconnaître dans le monde et en être un individu actif.

Fixer nos orientations pédagogiques, c'est également définir notre conception des loisirs en partant du fait que le droit à la culture, le besoin de développer ses capacités de réflexion, d'interventions, de discussions, sont devenus des phénomènes sociaux.

Nous pensons que le temps de loisirs, notamment en accueil de jeunes, est propice aux jeunes pour leur permettre de développer leurs capacités de réflexion, de création, d'interventions, et ceci grâce à des activités et des modes de relations appropriés.

Sur cette base, nous réfutons tout fatalisme ainsi que toute théorie pseudo-scientifique visant à créditer l'idée que des caractères innés discriminent les jeunes dans des activités qui sont, par nature, sociales.

Mais, est-ce à dire que les jeunes sont identiques ?

Bien sûr que non !

Et c'est précisément parce qu'ils sont différents que nous réfutons tout fatalisme et que nous 2 souhaitons impulser un haut niveau d'exigence éducative. Nous croyons donc aux vertus de l'effort pédagogique et sommes résolument partisans d'une pédagogie fondée sur la réussite de l'enfant dans ce qu'il entreprend.

Pour cela, il faut prendre en compte la réalité des jeunes et celle qu'ils vivent. C'est la raison pour laquelle nous ne pouvons ignorer les problèmes sociaux, humains, économiques auxquels les jeunes sont confrontés et vis-à-vis desquels ils s'interrogent.

Sur ce point, il convient d'être parfaitement clair et d'affirmer un principe intangible : il ne peut être question que l'Accueil de Jeunes devienne le champ d'expérimentation d'une quelconque idéologie, d'une expression philosophique quelle qu'elle soit.

L'Accueil de Jeunes devra fondamentalement pouvoir répondre aux besoins des jeunes. Il devra avant tout satisfaire aux nécessités générales de l'hygiène et de la sécurité.

Nous apporterons une attention toute particulière vis-à-vis desquels la responsabilité de l'encadrement sera déterminante, à valeur d'exemple. Amener progressivement, et en fonction de leur âge, les jeunes à prendre en charge leur hygiène corporelle, y veiller, les inciter et les aider à être propres, donner soi-même l'exemple d'une bonne hygiène, participer avec eux au rangement et au nettoyage, en un mot, être impliqués dans cette action éducative, voilà le rôle des équipes d'encadrement. Il faudra éviter, sur ces questions de la vie quotidienne, que l'adulte soit perçu comme un individu n'ayant que des exigences vis-à-vis des jeunes sans en avoir vis-à-vis de lui-même.

La prise en compte, par les jeunes, des questions d'hygiène et de propreté favorise leur autonomie et leur socialisation.

La sécurité quant à elle, outre qu'elle fait l'objet de règles, sera présente en permanence dans l'esprit des équipes d'encadrement.

Outre les règles qui devront être respectées, notamment en matière de sécurité, nous ferons appel à une notion, bien souvent décriée sans doute, la notion de « bon sens ».

Les jeunes que nous recevrons vivent souvent, dans l'année, un rythme élevé et mal adapté à leurs besoins. Les rythmes scolaires inadaptés, les déséquilibres dans les activités, les conditions de vie familiale, les transports, la télévision, l'ordinateur, les réseaux sociaux, parfois qui retiennent le jeune trop longtemps éveillé, l'exiguïté des appartements...

Toutes ces réalités amèneront les équipes d'encadrement à veiller au dosage des activités, à respecter les rythmes des jeunes, à prendre en compte leurs possibilités physiques.

Répondre aux besoins des jeunes, ce sera aussi concevoir l'Accueil de Jeunes comme un lieu éducatif sachant prendre en compte les caractéristiques des enfants.

Trop souvent, « le jeune doit taire un besoin de paroles, de jeux, d'imaginaire, il n'est reconnu que dans sa condition aux règles de l'apprentissage... » Cette réflexion doit attirer notre attention afin que l'Accueil de Jeunes soit un milieu stimulant au sein duquel le jeune pourra exprimer de diverses manières ce qu'il ressent, pourra extérioriser ses besoins, pourra faire place au rêve, pourra être écouté en tant que jeune.

Milieu éducatif, l'Accueil de Jeunes devra répondre à ses attentes, il devra également favoriser l'initiative, permettre aux jeunes le choix de leurs activités, les amener à prendre des responsabilités, il devra entre autres favoriser l'ouverture la plus large possible sur le milieu, avec ses réalités historiques, géographiques, économiques, sociales et humaines.

Les aspirations à la liberté devront également être satisfaites pour les jeunes. Il ne peut en effet y avoir responsabilité si les limites de l'initiative sont trop étroites. Il y aura toutefois lieu de se garder de certaines théories ou comportements de non-intervention, qui, au lieu d'amener le jeune à une plus grande liberté, à une plus grande maîtrise de son initiative et de ses responsabilités, ne feront que le désarmer et ne lui permettront pas de reposer son attitude sur des références stables.

Respecter l'initiative et la liberté des jeunes en ne proposant rien, en ne suscitant pas l'intérêt chez les jeunes, en ne les amenant pas à faire connaissance avec les activités qu'on souhaite leur proposer n'est pas notre conception éducative.

Cette attitude de non-intervention de la part de l'adulte ne permet pas aux jeunes d'évoluer, car, 3 pour qu'il y ait choix, il faut qu'il y ait connaissance des éléments du choix.

Pour nous, le dilemme « directivité-non-directivité » est un faux problème. Le vrai problème est d'avoir une conception claire de la nature de l'Accueil de Jeunes, une bonne connaissance des possibilités et des potentialités des jeunes, et de conduire une action éducative de qualité.

Répondre aux besoins des jeunes à la conception que l'on aura de l'Accueil de Jeunes, ce sera également favoriser l'initiative, enrichir les rapports individus/collectivités qui concrétiseraient, permettraient aux jeunes de découvrir et d'affirmer leur personnalité.

Il faudra donner aux jeunes un sens aux activités proposées, établir un mode de relations entre jeunes et adultes qui permettra aux uns et aux autres de progresser, établir les bases d'un dialogue prenant en compte la sensibilité particulière des adolescents et qui n'ignore pas la contestation quasi généralisée de l'adulte par le jeune.

S'il est nécessaire d'établir les bases d'un dialogue avec les jeunes, il est aussi indispensable de pratiquer de même entre adultes, et notamment entre membres de l'équipe d'encadrement... Établir les bases d'un dialogue vrai avec les jeunes, c'est également les amener à participer à la mise en œuvre et à l'enrichissement du projet pédagogique. C'est susciter leur participation.

Répondre aux besoins des jeunes sera également proposer des activités variées, qui ne susciteront pas un comportement de consommateurs.

Les activités devront avoir un rôle formateur, mais surtout ne pas rappeler les contraintes scolaires avec les confusions qui en découleraient.

Elles devront également revêtir un aspect social : une activité pourra être formatrice en soi, mais également par la valeur sociale qu'elle représentera ou que le « travail » effectué représentera.

L'Accueil de Jeunes devra enfin être une « école » où les jeunes, comme les adultes, seront mis en situation de prendre des responsabilités, de réfléchir sur leur place au sein de la collectivité, de prendre conscience des conséquences de leur comportement.



Objectifs éducatifs généraux

❖ Objectifs généraux

- Créer un groupe passerelle afin de faciliter la transition entre le secteur enfance et l'accueil de jeunes.
- Permettre aux jeunes d'avoir accès à un lieu de vie, de référence, de repère, de rencontres, de convivialité, de convergence et de rayonnement de l'information, un lieu d'apprentissage, de confrontations, de reconnaissance et de valorisation.
- Assurer un rôle de référent, de lien en permanence, pendant les activités, dans leur préparation, sur les trajets.

❖ Objectifs transversaux

- Favoriser leur autonomisation en les associant à l'élaboration des actions les concernant.
- Susciter leur initiative en favorisant leur prise de responsabilité.
- Contribuer à leur épanouissement et à leur intégration dans la société par des projets favorisant l'apprentissage à la vie sociale et la responsabilisation.
- Permettre l'élaboration de nouvelles offres sur les temps extrascolaires en s'appuyant sur leur expression
- Prendre en compte les attentes des jeunes
- Faire participer les jeunes et soutenir leur initiative.
- Participer à la construction de l'identité sociale.
- Favoriser la pleine et entière participation de tous les jeunes à la vie en société.
- Revaloriser la vie collective et l'expression citoyenne par le biais d'une éducation civique basée sur le jeu et l'expression.
- Valoriser les compétences sociales des jeunes : ils sont avant tout des ressources.

Accueil, écoute et prévention

- Accueillir, détecter, prévenir, écouter, favoriser l'expression des malaises, des envies, des difficultés et des projets.
- Développer une approche préventive et en mesurer les impacts.
- Poursuivre la lutte contre l'exclusion et contre les discriminations.

Lors du temps d'accueil, l'équipe encadrante devra privilégier la disponibilité et l'écoute pour que les jeunes prennent l'habitude de l'interpeller en cas de problème. Elle devra être vigilante afin de repérer ce que les jeunes expriment et les réactions qu'ils ont face aux diverses situations rencontrées lors de ce moment. Elle aura un rôle d'accompagnante dans la résolution des conflits.

Information et orientation

- Orienter, informer sur les démarches à suivre dans le monde de l'adolescent responsable.
- Diriger, recadrer, faire le lien intergénérationnel, avec les autres animateurs et les autres organismes.

Le centre social, notamment l'accueil jeune, doit être, en effet, un lieu de ressources, d'aide, de soutien, de conseils et d'orientation.

Divertissement, accès à la culture, ouverture sur l'environnement

- Divertir, redonner du plaisir.
- Éveiller, faire connaître l'environnement dans lequel s'insérer.
- Faire participer à l'actualité et promouvoir l'ouverture sur le monde.
- Développer des facultés d'adaptation et d'ouverture d'esprit.
- Éveiller pour favoriser l'intégration sociale.
- Favoriser un développement harmonieux de la personnalité.
- Ouvrir l'accès à des spectacles.

Il est nécessaire, à l'heure actuelle, d'avoir des connaissances sur le monde qui nous entoure de manière à pouvoir intervenir dans le débat public et se prononcer de façon valide sur les choix offerts dans une société démocratique.

L'accès à la culture et à l'art sont donc des facteurs déterminants de développement.

Mixité sociale

- Favoriser la pluralité des publics.
- Rencontrer d'autres jeunes, d'autres façons de faire.
- Combattre les préjugés en confrontant les jeunes à d'autres cultures.
- Multiplier les échanges.

Engagement et responsabilisation

- Motiver, stimuler, valoriser, développer un sentiment de compétence.
- Susciter l'engagement, responsabiliser, faire confiance, susciter et soutenir les initiatives et accompagner.
- Dynamiser une motivation civique et citoyenne.
- S'engager dans un travail collectif, se confronter à l'exigence de résultat.
- Permettre aux jeunes du quartier de la ZUP de jouer un rôle actif, mais surtout positif dans la société.
- Concevoir un projet, le porter, le négocier, en parler avec les autres (la société, les autorités locales).

On oublie souvent que les jeunes sont capables de se mobiliser pour construire des actions (d'information, de sensibilisation, de solidarité, ...).

Il suffit de trouver une mise en situation qui leur permette de prendre confiance en eux, de développer une relation aux autres et de découvrir le monde qui les entoure, tout en favorisant un accompagnement pédagogique indispensable.

La mise en situation d'expérimentation avec ces jeunes, dans un projet collectif, favorise progressivement leur implication, l'apprentissage des règles, le développement de leurs compétences et leur responsabilisation.

Citoyenneté

- Montrer l'exemple.
- Rappeler les règles.
- Corriger les comportements déviants.
- Lutter fermement contre toute forme d'incivilité constatée au quotidien.
- Renforcer les valeurs respect, fair-play, solidarité.
- Gérer les conflits par la non-violence.
- S'entraider.
- Créer des outils d'animation autour de l'éducation morale et civique
- Consolider le lien social.
- Valoriser la vie collective.
- Intégrer l'éducation morale et civique dans toutes les activités.

Cet apprentissage des règles permet aux jeunes de développer des compétences et des capacités d'initiatives pouvant favoriser l'expérience d'une image positive d'eux-mêmes. Il leur permet de devenir des êtres autonomes et responsables, c'est-à-dire capables de décider et de choisir selon leurs propres intérêts, selon une identité qui leur est propre.

Expression artistique

- Permettre aux jeunes, tout autour de pratiques artistiques, d'explorer et de valoriser leurs potentialités d'imagination, de créativité, d'ingéniosité.

Il faut prendre en compte l'importance d'une réelle expression des jeunes. Ils expriment des envies, des savoir-faire, des douleurs et des espoirs. La capacité d'expression ainsi mise en forme participe à une démarche de communication qui se veut de partage, d'échange, de production commune. Qu'importe les supports, pourvu qu'ils permettent l'expression, l'interrogation, la réflexion. Ils doivent être divers, et permanents. L'inventivité des jeunes est forte.

Lien intergénérationnel

- Favoriser et promouvoir la solidarité intergénérationnelle.

Faciliter les relations intergénérationnelles en apportant un soutien aux parents de jeunes en difficultés (écoute des besoins, ...).

Intervenir auprès des résidents dans les EHPAD alentours.



Structure

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement 11-13 ans est déclaré auprès du Service Départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports :

Urbain – Quartier du Lac

Complexe Louis Dugauguez (sous la tribune Sud, angle Sud-Ouest)

Boulevard du Maréchal de Lattre de Tassigny – 08200 SEDAN

Les inscriptions ont lieu :

CENTRE SOCIAL LE LAC

Maison de quartier du lac

Avenue de Gaulle

08200 SEDAN

☎ : 03.24.27.08.08

☎ : 06.24.39.65.03 ou 07.78.07.06.62

✉ : centrelac@centrelac.info



Notre action jeunesse

La préadolescence est la période de transition entre l'enfance et l'adolescence. Cette phase peut parfois être compliquée à gérer dû aux nombreux changements liés à celle-ci (physique, émotionnel, mental, ...). Le jeune a donc besoin d'être accompagné, soutenu, conseillé, guidé, ... lors de cette évolution.

Pendant la préadolescence, l'autonomie et les activités sociales commencent à passer au premier plan. C'est au cours de cette étape que les jeunes débutent la construction de leur identité (estime de soi, relations avec les autres, ...). Ils développent des compétences de communication, de contrôle émotionnel, de résilience. Ils renforcent aussi leur propre vision de l'éthique et de la morale.

Il est important à cette période d'offrir plus de liberté tout en expliquant que les jeunes doivent se montrer responsables. Il faut également respecter leurs émotions, valoriser ce qu'ils font de positif, d'autant plus quand ils en prennent l'initiative et rester disponible pour leurs interrogations, les moments où ils ont besoin d'être écouté, consolé, ...

Les objectifs pédagogiques de la structure

Les objectifs pédagogiques sont fixés par l'équipe d'animation de l'accueil de loisirs sans hébergement 11/13 ans pour la durée des vacances d'hiver. Ils sont approuvés et validés par le conseil d'administration et le directeur du centre social en prenant en compte les objectifs éducatifs du territoire et le contexte local.

I. Favoriser l'accueil des jeunes

➤ *Conditions générales d'accueil*

Modalités d'inscriptions des jeunes (documents demandés et d'informations des parents : L'ensemble des jeunes accueillis au sein de l'accueil de loisirs sans hébergement 11/13 ans fera l'objet d'une inscription avec le jeune et le responsable légal, en présence de l'animateur référent. Ce temps permettra d'expliquer le projet et le fonctionnement de l'accueil de loisirs. Les responsables légaux devront remplir une fiche d'inscription et une fiche sanitaire de liaison. Ils seront informés par mail, par courrier, par téléphone des présences de leur(s) enfant(s) au sein de l'ALSH.

Pendant l'accueil, les jeunes seront accueillis dans des ateliers différenciés « dirigés » ou non (jeux de société, jeux d'arcades, jeux sportifs, jeux collectifs, ...). Ce temps permettra également aux jeunes d'échanger avec l'équipe d'animation.

Les animateurs feront en sorte que tous les jeunes puissent acquérir de l'autonomie en mettant à leur portée, à un endroit bien identifié, le matériel nécessaire. Ils leur apprendront à être responsables, organiser et acteurs de leurs loisirs.

➤ *Salles disponibles et affectation*

L'accueil s'organise à partir :

- D'un local bien identifié correspondant aux conditions techniques d'hygiène et de sécurité pour permettre aux préadolescents de se retrouver entre pairs, d'ouvrir un espace de dialogue et de construire, avec l'équipe d'animation, les modalités de leurs loisirs. Le local pourra accueillir 50 jeunes.
- Des salles aménagées d'une surface totale de 500 m² sous le stade Louis Dugauguez. Ce lieu s'appelant « salle Bérégovoy » a été aménagé par les jeunes.

L'équipe est composée de :

- 1 directrice diplômée d'un BPJEPS Animation Sociale et CC de direction
- 1 animateur BAFA
- 1 bénévole en cours de BAFA

II. Activités diverses et adaptées

➤ *Activités socioculturelles*

- Offrir un accès à la culture.
- Ouvrir sur l'environnement extérieur.

➤ *Activités sportives*

- Développer les capacités motrices.
- Accroître la pratique d'activités physiques et sportives.
- Contribuer à l'éducation à la santé, à la sécurité, ...
- Permettre aux jeunes de mieux connaître leur corps.
- Répondre aux besoins physiques des jeunes.
- Favoriser l'entraide, la solidarité, le partage entre chacun, l'échange.
- Savoir être fair-play et respecter les règles.

La pratique d'activités physiques et sportives a un but éducatif, récréatif et/ou de découverte. Elle aide à poursuivre le développement de la personnalité d'une façon harmonieuse d'un point de vue social, moral, affectif, physique et culturel.

C'est pourquoi de nombreuses activités sportives seront programmées pour ces vacances :

- Karting, vélo, échasses
- Piscine
- Grands jeux (thèque, jeux de piste, ...)
- Sports nouveaux (Kin-Ball, tchoukball, torball, Bubble, ...)
- Laser Game, bowling, ...

➤ *Activités numériques*

- Effectuer des recherches sur des thématiques
- Réaliser des quizz interactifs à thèmes
- Valoriser les actions des préadolescents
- Développer leurs connaissances et leurs compétences sur l'outil informatique

À travers la création de leur quizz, les jeunes seront acteurs de la conception de A à Z tout en renforçant leurs connaissances sur les diverses thématiques.

Ces quizz seront par la suite mis en place lors d'animation auprès de différents publics.

➤ *Activités culinaires*

- Apprendre et respecter les règles d'hygiène et de sécurité.
- Suivre une recette (dosage, étape, temps de cuisson, ...).
- Développer des acquis pouvant servir dans la vie quotidienne.

Les préadolescents doivent d'ores et déjà assimiler des capacités afin de gagner, au fur et à mesure de leur évolution, en autonomie pour se préparer au mieux à leur future vie d'adulte. Les ateliers cuisine mis en place leur permettront donc d'obtenir ses acquisitions.

III. Impliquer les jeunes dans des projets de grande ampleur

➤ *La parade fantastique*

Depuis 6 ans, le centre le Lac mène un travail acharné pour mobiliser une quarantaine de jeunes et leurs parents autour d'un projet artistique original appelé « les créatures fantastiques ».

La création artistique est un puissant vecteur d'expression de soi, dans un cadre individuel ou collectif. Les équipes du secteur jeune (ALSH 11/13 ans et accueil jeune) inscrivent leur réflexion sur l'éducation artistique et la pratique amateur à la fois dans une logique d'éducation globale de l'individu et dans une intention de construction d'un projet collectif.

Ces défilés permettront aux jeunes de :

- Développer leur confiance en eux.
- Découvrir ou découvrir à nouveau son corps et être à l'écoute de celui-ci et de ses limites.
- Approfondir/renforcer son imaginaire et sa culture carnavalesque.
- Être acteur d'un projet de grande ampleur.
- Jouer un rôle.

➤ *Les Ados Anim' l'Agglo*

Ces manifestations permettront :

- De favoriser l'autonomie et la prise de responsabilités.
- De favoriser l'investissement des jeunes dans la vie de la structure.
- De s'impliquer dans la réalisation d'un projet.

IV. Accompagner les jeunes au cours de la préadolescence et de la scolarité

Lors de la préadolescence, il est important de créer, conserver ou maintenir une relation de confiance avec chaque jeune et de favoriser la communication. Il est essentiel d'instaurer des temps où chacun pourra s'exprimer et être écouté sans jugement.

Une attitude positive envers les jeunes qui ne demandent qu'à grandir et à apprendre est primordial. Mener vers l'autonomie jour après jour, année après année, est l'essence même du rôle de l'équipe encadrante du secteur jeune. Cela nécessite d'accompagner les préadolescents dans leurs envies, leurs besoins et leurs initiatives d'individualisation afin de contribuer à leur épanouissement et à leur évolution.

➤ *Suivi personnalisé de chaque jeune*

- Apporter des réponses adaptées aux problématiques et aux projets de chacun.
- Affiner notre mission d'écoute, d'information et de communication.

Durant les vacances d'hiver, l'équipe d'animation sera particulièrement attentive lors des activités afin de recueillir des informations informelles lors de celle-ci.

Lors des temps d'accueils, l'équipe encadrante se tiendra disponible et à l'écoute pour échanger avec les jeunes.

En fin de journée, un bilan sur les activités sera mis en place.

➤ *Accompagnement à la scolarité*

- Offrir aux jeunes l'appui et les ressources nécessaires pour réussir.
- Développer leur capacité de réussite et leur envie d'apprendre et de découvrir.
- Valoriser leurs acquis et les encourager.
- Élargir leurs centres d'intérêts (lecture, activités culturelles, scientifiques, ...).

Pendant les vacances, les jeunes pourront bénéficier de l'accompagnement scolaire tous les matins. Les animateurs les accompagneront dans leurs apprentissages, la révision de leurs leçons ou tout autres devoirs qu'ils auront à faire.

V. Les relations humaines

➤ *Management*

La directrice coordonnera les différentes interventions, y compris pour les activités qui sont menées par son équipe et d'autres intervenants bénévoles ou salariés en direction des préadolescents, et ce, dans un souci de cohérence au regard du projet. Elle sera chargée d'animer la complémentarité des pratiques pédagogiques et de coordonner les initiatives diverses. Elle sera la garante du projet institutionnel spécifique à l'attention des jeunes de 11 à 13 ans.

L'accompagnement et le rôle de formateur de la directrice de l'accueil de loisirs sans hébergement 11/13 ans

Elle présentera les fiches sanitaires de liaison afin de déterminer et de recueillir les informations concernant les allergies des jeunes.

Elle donnera la méthodologie à appliquer en cas de problème, l'endroit où se trouvent les fiches sanitaires de liaison.

Elle fera l'inventaire des trousseaux de secours et de leur contenu. Elle présentera la déclaration d'accident. Elle expliquera la nécessité de réaliser un rapport circonstancié en cas d'accident. En cas d'accident, elle remplira la fiche de déclaration d'accident ainsi que la fiche de suivi de l'état de santé de chaque enfant.

L'infirmerie sera située dans une petite salle adjacente. Un espace a été aménagé pour que chaque jeune puisse, en cas d'accident, être accueilli dans de bonnes conditions.

La directrice de l'ALSH 11/13 ans établira les plannings des salles et des réservations (piscine, informatique, salle de jeux vidéo, etc.) pour l'accueil, les activités et les sorties.

Elle présentera le budget pédagogique.

En concertation avec la directrice de l'ALSH 11/13ans, l'équipe d'animation élaborera la liste du matériel.

À chaque fois que cela sera possible à organiser, les animateurs feront les achats avec les jeunes, sinon un animateur sera chargé des achats pour l'ensemble de l'équipe d'animation.

La directrice rappellera à l'équipe d'animation les valeurs du projet pédagogique. Chaque animateur établira son programme d'activités par rapport à celle-ci.

La directrice de l'Accueil de Jeunes engagera un dialogue permanent avec l'équipe d'animation pour affiner les menées, les rythmes, la formalisation des objectifs par activité.

Un espace sera déterminé pour l'affichage. Les programmes, les réservations, les sorties, les informations seront accessibles pour les animateurs, les jeunes, les parents.

Les informations concernant la réglementation, les courriers du Service Départementale à la jeunesse, à l'engagement et aux sports ainsi que le double des programmes seront remis dans un classeur à l'accueil. Ils pourront être consultés par chaque membre des équipes, les membres du Conseil d'Administration, le Directeur du Centre Social.

➤ *Relations jeunes/jeunes*

Tous les jeunes ont les mêmes droits et devoirs les uns envers les autres.
Chaque jeune a le même pouvoir de décisions (choix des activités, choix des sorties...).
Un climat de respect devra être instauré dès le premier jour des vacances d'hiver.

➤ *Relations jeunes/animateurs*

L'animateur est un adulte certifié professionnel de l'animation et a pour but d'accompagner le jeune hors cadre familial et scolaire.

Il veillera à ce que chaque individu soit respecté et respectueux des autres.

L'animateur est le point de repère, l'aide (pas à la place du jeune), l'adulte référent, il propose, il motive, il impulse les activités.

Il est l'initiateur, il est à l'écoute, il est celui qui donne les limites, les règles.

L'animateur veille au bien-être, à la sécurité morale et physique du jeune.

S'impliquer dans l'activité du jeune sans être trop interventionniste pour le laisser aussi découvrir.

Ne pas tomber dans l'activisme et le faire pour faire qui nuit à l'observation.

Mettre en place, tout au long de l'année, des ateliers d'éveil culturel et artistique.

Observer le jeune, en étant à son écoute au quotidien, pour lui permettre de poursuivre ses propres recherches, tant sur le plan de son identité, que sur celui de la sensorialité et du relationnel.

Proposer des responsabilités au jeune, en lien avec ses attentes, ses désirs, ses besoins.



Le public

1. Public jeune

L'accueil de loisirs sans hébergement 11/13 ans accueille environ une vingtaine de jeunes. Il est ouvert à toutes et à tous. Il favorise dans une continuité pédagogique un lien avec l'accueil de loisirs 4/17 ans sous forme de passerelle pour intégrer les plus jeunes au secteur adolescent.

➤ *Tranches d'âge et caractéristiques*

Entre enfance et adolescence, la préadolescence est une phase délicate de première émancipation, de prise de pouvoir de l'enfant sur lui-même, qui s'accompagne de défis et d'angoisses.

Il s'agit d'une étape du développement humain entre l'enfance et l'adolescence qui prend fin généralement au début de la puberté.

Correspondant aux premières modifications physiologiques, elle prend la forme de changements de comportement, de tendances à ne pas écouter, se déconnecter de ses parents (utilisations d'objets numériques tels que le téléphone, la tablette, les écouteurs, ...), répondre pour défier l'autorité (parentale ou non), tester, avoir des secrets, ...

Dans cet entre-deux, les jeunes cherchent à s'affirmer, à s'individualiser.

Ils ont une vision du monde plus réaliste, plus mature et sensible que lorsqu'ils étaient jeunes enfants. Ils développent un sentiment d'identité et d'indépendance accru.

Ils adoptent les codes culturels de leur génération. Cette sensation d'appartenance à une génération, une classe d'âge, outre la famille, est la première étape vers la construction de leur propre identité.

Entrant dans une première phase d'affirmation de soi, le pré-adolescent réclame un peu plus de flexibilité de la part des parents. Il n'est pas en opposition avec l'identité familiale. Il demande un éloignement relatif de ses parents pour pouvoir grandir en étant plus libre.

Durant cette période, il est tout de même important d'être à l'écoute, de rester vigilants, d'encourager l'autonomie, valoriser, encadrer et garder le contrôle tout en expliquant inlassablement les règles, nourrir de connaissances et protéger en cas de besoin.

À l'heure des premières modifications psychologiques, des premiers pas seul dans la rue et des premières discussions entre amis, le préadolescent est confronté à de nouvelles émotions, de nouveaux liens ou modes de pensée. Il n'a pas forcément le recul nécessaire pour en parler ou contrôler ces montagnes russes de l'émotion.

C'est pourquoi, l'accueil de loisirs sans hébergement 11/13 ans, groupe passerelle, répondra aux besoins et aux attentes des jeunes de cette tranche d'âge, jusqu'alors reçus à l'accueil de loisirs.

L'esprit de cet accueil intermédiaire est un fonctionnement proche de l'accueil jeune tout en gardant une organisation plus structurée, plus encadrée, qui accompagne davantage le passage de l'enfance à l'adolescence.

Au programme ; de l'autonomie, des horaires flexibles, des activités encadrées et un cadre rassurant pour les parents.

➤ *Modalités de participation des mineurs*

Les jeunes seront incités à proposer des idées d'activités, de projets, à organiser leur temps libre. Ceci leur donnera l'occasion d'être acteur de leurs vacances mais aussi de leur donner des responsabilités. Cette participation permettra également de contrecarrer la tendance à la consommation passive, sans cesse croissante, des activités.

➤ *Mineurs atteints de troubles de la santé*

Les textes de référence (code de l'éducation – article D35-4, D35-9) seront pris en compte ainsi que les informations contenues dans le document intitulé « Accueil collectif de mineurs – instructions communes aux 4 départements de Champagne-Ardenne ».

Un plan d'accueil individualisé sera établi et mis en place, en accord entre les parents et la directrice de l'ALSH 11/13 ans afin de déterminer les modalités d'accueil de l'enfant en fonction de sa problématique.

2. Public parent

L'équipe d'animation s'efforcera de répondre à toutes les interrogations des parents : les relations doivent être respectueuses du statut des uns et des autres. Les parents peuvent consulter sur demande

le projet pédagogique complet de la structure. Un résumé de ce document est toujours présenté dans les différents outils de communication à destination des parents.

Un temps convivial et de discussion avec les parents sera organisé pendant l'ALSH 11/13 ans pour faciliter l'intégration des jeunes et des parents à l'organisation de la vie en collectivité.

- Considérer là où en sont les parents, les jeunes, dans leur histoire personnelle, pour les accompagner avec justesse, sans y mêler prédictions et jugements à l'emporte-pièce. Les parents sont de réels partenaires dans l'Accueil de Jeunes et l'équipe d'animation favorisera l'implication des parents dans le projet pédagogique du centre.
- Tisser des relations de confiance parents/jeunes/professionnels où le jeune est au cœur
15 des échanges nous permet de mieux communiquer, mieux nous comprendre et évoluer ensemble.

Dans l'organisation de l'ALSH 11/13 ans, les activités, les horaires, les parents, les jeunes et l'équipe d'animation œuvrent ensemble pour améliorer et répondre aux plus près à leurs attentes.

Les parents sont invités à des réunions pour donner des idées, leur avis sur les horaires, les activités...

Pendant l'ALSH 11/13 ans, les parents sont invités à participer aux activités, sorties avec les jeunes.

Régulièrement, les parents remplissent une enquête de satisfaction, ce qui nous permet d'avoir des éléments d'évaluation concrets.

L'ensemble des parents recevra un projet pédagogique et remettra un accusé réception à l'organisateur (secrétariat).

➤ *Jours et horaires d'ouverture :*

De septembre à décembre (inclus), les horaires sont : les mardis et jeudis de 16h30 à 19h00, les mercredis et samedi de 13h30 à 18h00 et les vendredis de 16h30 à 23h00.

De janvier à juillet (fin de cours), les horaires sont : les mardis et jeudis de 16h30 à 19h00, les mercredis et samedi de 13h30 à 19h00 et les vendredis de 16h30 à 23h00.

➤ *Modalités d'inscription*

Les inscriptions seront organisées de la manière suivante :

Les parents prendront rendez-vous auprès de l'agent d'accueil afin de finaliser l'inscription administrative de leur (s) enfant (s). Celle-ci leur communiquera l'ensemble des pièces à fournir.

Nous collecterons l'ensemble de l'état civil et les informations pour la fiche sanitaire de liaison.

Ces éléments nous permettront aussi de procéder à une analyse des caractères sociologiques des participants. Ces informations seront présentées à l'ensemble de l'équipe.

Une participation financière minimale sera demandée aux parents.

La secrétaire expliquera le fonctionnement général aux parents : horaires, lieux d'accueil, brochure d'activités du centre social et informations sur leur interlocuteur dans le fonctionnement.

L'ensemble des parents recevra un projet pédagogique. Ils seront invités à le lire et à l'expliquer à leurs adolescents, à l'enrichir par des propositions.

La directrice encouragera les parents à commenter le projet pédagogique, elle donnera des explications par rapport à d'éventuelles incompréhensions sur le fond comme sur la forme et elle détaillera la mise en œuvre du fonctionnement.

Nous inviterons les parents et les enfants à participer à une enquête de satisfaction anonyme. Elle prendra la forme d'une dizaine de questions. Le dernier jour, les enfants rapporteront ce document qu'ils déposeront dans une urne à l'accueil.

Le pointage des présences des enfants se fera sur des bordereaux formalisés par groupe.

La liste nominative des jeunes sera indiquée ainsi que les jours et les plages horaires.

Ils seront ensuite enregistrés par le secrétariat, pour transmission à la Caisse d'Allocations Familiales, sur le logiciel AIGA.

Les documents obligatoires des animateurs seront répertoriés dans un classeur au secrétariat avec les éléments suivants :

- Les instructions départementales.
- Les conditions de mise en œuvre du projet pédagogique.
- Les diplômes des directeurs/animateurs brevetés.
- Le livret de formation pour le personnel en cours d'obtention de brevet BAFA OU BAFD.
- L'accord écrit et signé du représentant légal pour les mineurs (se consulte au secrétariat avec les fiches d'inscription).
- Le contrat de travail des animateurs étrangers (en comptabilité).
- Le récépissé délivré par le S.D.J.E.S.
- Le registre nominatif et le registre des présences journalières (se consultent dans un classeur au secrétariat intitulé « bordereaux de présences »).
- Les fiches sanitaires de liaison des adolescents.
- Le registre du personnel (en comptabilité).
- Le registre d'infirmerie.
- Les certificats de conformité des locaux (détenus par Ardenne métropole).
- Le registre de sécurité (détenu par la Ville).
- Le rapport concernant la qualité de l'eau.
- Le rapport de la commission de sécurité (détenu par Ardenne métropole).
- La police d'assurance avec avenants éventuels.
- L'agrément des intervenants extérieurs.
- L'affiche concernant l'épizootie de rage.

Les affichages obligatoires seront disposés principalement dans le hall d'accueil et dans les salles d'activités.

3. Règles de vie

Pour assurer le bon fonctionnement des salles, les jeunes se doivent de respecter les règles de vie de l'accueil, le matériel, les locaux, les camarades et l'équipe d'animation.

Les règles de vie ont pour but d'établir un cadre, de donner des repères, d'établir les droits et les devoirs de chacun. Elles seront expliquées aux jeunes et seront affichées pour ne pas les oublier. Elles

pourront évoluer en fonction des comportements ou de l'organisation à adopter. Elles sont développées dans le règlement intérieur co-construit avec les jeunes eux-mêmes.

Il est formellement interdit de fumer dans l'accueil de jeunes.

Il est formellement interdit d'introduire et de consommer de l'alcool et autres produits illicites.

Toute défectuosité des équipements et matériels mis à disposition des jeunes devra être signalée à l'équipe d'animation qui en avertira immédiatement le responsable des services techniques de la mairie.

4. Déplacements

À pied :

Les animateurs utilisent une fiche de liaison accrochée sur les vitres du local pour notifier toutes leurs sorties, les locaux utilisés, le nom du groupe, les heures de départ et de retour, le nombre d'enfants et d'animateurs, les activités.

En véhicule :

Les animateurs disposeront de deux véhicules de 9 places qui seront conduits par les animateurs ou les parents pour les sorties culturelles.

Les animateurs seront vigilants et feront respecter les règles de sécurité (port de la ceinture...) et comportement irréprochable pendant les trajets.

Une vérification du bon fonctionnement des véhicules sera effectuée avant le transport des adolescents.

? *Évaluation*

Afin de toujours agir selon les objectifs éducatifs et pédagogiques du dit projet, la directrice de l'ALSH 11/13 ans rédigera un bilan présentant le bilan quantitatif et qualitatif, les difficultés rencontrées, les projets en cours ou à venir, article de presse, photos.

L'évaluation du projet pédagogique permet de vérifier le travail réalisé, sa cohérence générale et la pertinence des actions réalisées au regard du projet éducatif.

Elle permet également de concevoir et de proposer d'éventuelles adaptations liées aux problématiques rencontrées.

Le travail d'évaluation débute lors de la préparation des différentes actions.

À ce titre, des objectifs opérationnels précis permettent de déterminer des modalités d'évaluation mesurables (être capable de..., respect d'une consigne particulière...).

Des réunions avec l'équipe seront organisées avant et après l'Accueil de loisirs :

- Avant, elles permettront l'élaboration du programme d'activités.
- Après, la réalisation d'un bilan.

Le projet ne sera pas figé.

Tout le personnel ayant fonction d'accueil ainsi que les parents auront la possibilité de le faire évoluer. Des temps de formations et d'informations sur les besoins et les rythmes des jeunes seront travaillés lors de la préparation des activités.

Une réunion de bilan servira à l'évaluation organisationnelle et pédagogique.

La relation avec les parents sera évaluée quantitativement et qualitativement tout au long de la période.

Les temps relationnels avec les parents nous permettront de sonder, de questionner, de régler les problèmes, d'être à l'écoute de leurs propositions.

Le taux de présences journalières des jeunes nous permettra aussi d'évaluer l'attractivité du fonctionnement.

Différents critères d'évaluation seront utilisés :

- Fiches d'inscriptions
- Évaluation des intervenants
- Nombre de jeunes inscrits
- Taux de fréquentation
- Rapport d'activités des animateurs
- Enquête de satisfaction...

Une évaluation sera réalisée avec le Directeur du Centre Social Le Lac.